

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Arnaque dite « Au Président » : les policiers vaudois et neuchâtelois en Israël

**Depuis 2022, des entreprises de Suisse Romande ont été victimes d'escroqueries dite "Au Président". Dans le cadre d'une action coordonnée par Europol, des policiers vaudois, neuchâtelois et français se sont rendus en Israël pour mener des opérations. Ces actes d'enquêtes ont été effectués sous la supervision des Ministères publics vaudois et neuchâtelois de même qu'un juge d'instruction français.**

Durant la semaine du 5 mai, en collaboration avec Europol, fedpol, la police israélienne et la police française, des policiers vaudois et neuchâtelois se sont rendus en Israël où des opérations policières ont eu lieu. En tout 7 personnes ont été interpellées et leurs domiciles perquisitionnés. Du matériel informatique a été saisi ainsi que plus de 120'000.-- EUR en cryptomonnaies, argent liquide et or. En parallèle, des interpellations ont également été menées par la police française en région parisienne, avec la présence d'agents des cantons mentionnés. De ces interpellations, 248'000.-- EUR ont également pu être saisis. Ces actes d'enquêtes ont été effectués sous la supervision des Ministères publics vaudois et neuchâtelois de même qu'un juge d'instruction français.

Dans tous les cas signalés, la façon de faire était la suivante : Les auteurs contactent les entreprises par téléphone, puis par e-mail, en prenant l'identité d'un avocat d'un cabinet réputé, puis en se faisant passer pour le directeur de l'entreprise contactée. Ils expliquent que, sous prétexte d'une transaction secrète liée à la reprise d'une entreprise, une importante somme d'argent doit être transférée rapidement. Les escrocs sont extrêmement persuasifs et professionnels dans leur approche. S'ils réussissent, l'argent est alors transféré sur un compte offshore et blanchi selon un processus complexe.

Les préjudices sont importants puisque le canton de Neuchâtel a répertorié 30 cas (y compris les tentatives) pour un préjudice de plus de 6'000'000.-- EUR alors que le canton de Vaud a été touché par 36 cas pour un total de 6'500'000.-- EUR. La totalité du préjudice connu en Suisse représente un total de 17'000'000.-- EUR. De nombreux actes d'enquêtes sont encore en cours.

Voici les conseils de votre police pour ne pas tomber dans une arnaque au président :

- Ne cédez pas à la pression ;
- Vérifiez toujours l'origine d'un e-mail. Essayez de contacter la personne par d'autres moyens afin de vérifier la demande directement auprès de cette dernière ;
- Respectez les processus internes pour les transactions financières ;
- Justifiez par écrit chaque transaction ;
- En cas de doute, informez-en sans tarder votre direction de vive voix, même si le narratif utilisé par votre interlocuteur vous enjoint à ne pas le faire, par exemple en raison de prétendues clauses de confidentialité ;
- Évitez d'utiliser le bouton « répondre » pour les e-mails suspects mais rédigez plutôt un nouvel e-mail ;
- N'ouvrez pas de pièces jointes douteuses ;
- Sensibilisez les employées et employés et plus précisément celles et ceux du département des finances ;
- Mettez en place une communication par e-mail sécurisée ou certifiée.

Lausanne, le 14 mai 2025

Renseignements : Florence Frei, Direction communication et relations avec les citoyens, 021 644 81 90